



N°195

Février 2019

Gravelines MAG



ÉVÉNEMENT

CARNAVAL À GRAVELINES
DU 19 FÉVRIER AU 14 AVRIL
UN VRAI P'TIT BONHEUR !

→ ACTUS

ÉCONOMIE / ONET TECHNOLOGIES :	
UN CENTRE DE FORMATION FLAMBANT NEUF	4-5
MUNICIPAL / UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE	
POUR GRAVELINES	6-7
CARNAVAL /	8-9
FINANCES / BUDGET PRIMITIF 2019.....	10-11
SOCIAL / CASS, UNE ASSOCIATION	
AU SERVICE DES AUTRES	12-13
SECURITÉ / VOISINS VIGILANTS	
LE DISPOSITIF SE MET EN PLACE.....	14
SPORT / USG FOOTBALL :	
LA PASSION DU COLLECTIF	15
GRAVELINES C'EST SPORT /	16-17
TRAVAUX /	18-19
ÉDUCATION / LES ÉCOLIERS EN VISITE	
SUR LE TERRITOIRE DE LA CUD	20
COMMERCES /	21

→ EN BREF

/ ÉTAT CIVIL	22
/ BON APPÉTIT LES PETITS	23

→ L'INFO DES ASSOS	24
→ VIE CITOYENNE	25
→ VIVRE À GRAVELINES	26-27
→ CONSEIL MUNICIPAL	28-29
→ TRIBUNES	30-31



4-5



6-7



8-9



12-13

Restez connectés avec
la ville de Gravelines



QUAND VIENT LE CARNAVAL !

La période des vœux est passée pour Gravelines, c'est toujours un moment particulier pour vous et les élus de la commune.

Effectivement, c'est un **moment privilégié** que de pouvoir **saluer individuellement** **chaque Gravelinoise et Gravelinois** présent à cette soirée et, au-delà du plaisir éprouvé lors de ce moment d'échange, **c'est aussi un temps de responsabilité qui nous permet de rendre compte du travail accompli** et du résultat de nos actions. Cette cérémonie a été l'occasion pour l'équipe municipale de dévoiler **le nouveau logo de la ville** qui est **une nouvelle expression de l'image et de l'identité de notre belle cité**. Tous les détails de sa conception sont précisés dans ce magazine.

Le carnaval reprendra ses droits en février. C'est une organisation importante pour la ville ?

Oui très importante, et **les masquelours l'attendent** chaque année avec impatience ! Nos **8 associations carnavalesques** mais aussi **la Ville, les écoles et les Maisons de quartier** s'activent pour faire de ces moments un grand rassemblement populaire et chaleureux. **Qu'ils en soient vivement remerciés**. Ressortez vos clet'ches et vos pépins, tenons à jours nos agendas et révisons nos classiques !! Je souhaite à tous une bonne saison carnavalesque dans le respect des règles et des traditions.

Des semaines festives en perspective alors ?

Oui, il est important de se retrouver et ces moments de convivialité nous en offrent l'occasion. Nous continuons également de **travailler avec assiduité sur les dossiers importants pour l'avenir de notre ville**. Avec mon équipe municipale, nous veillons à ce que **les finances pour 2019 restent saines**, tout en respectant notre engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux. Il est aussi important de **mettre à l'honneur des organismes** et leurs équipes professionnelles, comme **le CASS (Centre d'Action Sanitaire et Sociale) qui fêtera ce mois-ci ses 35 ans**.

A très bientôt,



Imprimerie Pacaud
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84
Certifiée Imprim'Vert
Imprimé sur papier recyclé.

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjoints et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

Implanté à Gravelines depuis 25 ans, le centre de formation d'Onet Technologies s'est installé le 6 janvier dernier dans ses nouveaux locaux de la zone d'activités du Guindal. Spacieux, offrant des conditions de formation optimales, le centre ambitionne de doubler son activité à court terme.



ONET TECHNOLOGIES : UN CENTRE DE FORMATION FLAMBANT NEUF



Fabrice Martin, responsable formation région Nord-Normandie pour Onet Technologies

CHIFFRES CLÉS

75 000

le nombre de collaborateurs du groupe Onet

→ **80** : le pourcentage de l'activité réalisée dans le nucléaire par les centres de formation d'Onet Technologies

→ **2 500** : le nombre de stagiaires accueillis chaque année par le centre de formation de Gravelines

→ **65 000** : le nombre d'heures de stage réalisées chaque année

Filiale du groupe familial à capitaux français Onet depuis plus de 20 ans, il était connu sous le nom de Techman Industrie. C'est en octobre 2017 qu'il est devenu Onet Technologies dans le cadre de l'uniformisation des marques du groupe. Sous l'une ou l'autre de ces identités, le centre de formation est implanté à Gravelines depuis 25 ans et réalise 80 % de son chiffre d'affaires dans les formations liées au nucléaire.

« Nous étions installés depuis le début dans des locaux rue de l'Industrie, mais ils n'étaient plus du tout adaptés à notre activité et aux nouvelles normes que nous impose EDF. Entre faire des travaux et déménager dans des locaux neufs, nous avons choisi la deuxième solution », commente Fabrice Martin, responsable formation région Nord-Normandie pour Onet Technologies. « Nous avons emménagé dans nos nouveaux locaux de près de 1 000 m² le 6 janvier dernier dans la zone du Guindal. Nous en sommes locataires mais c'est le groupe Onet qui en a réalisé les aménagements intérieurs et notamment les trois chantiers-école. Cela représente un très gros investissement qui démontre la volonté du groupe de rester à Gravelines sur du long terme. Il est vrai que nous sommes ici à deux pas de la centrale nucléaire et au cœur

de notre clientèle, très largement des prestataires de la centrale ».

Onet Technologies dispose de 12 centres de formation sur l'ensemble du territoire français, implantés à côtés de centrales nucléaires. Le centre de formation de Gravelines dépend de la branche Formation du groupe et comporte deux autres centres de formation, l'un non loin des sites de Paluel-Penly et l'autre non loin du futur site de Flamanville pour ce qui est de la plaque Caux Manche.

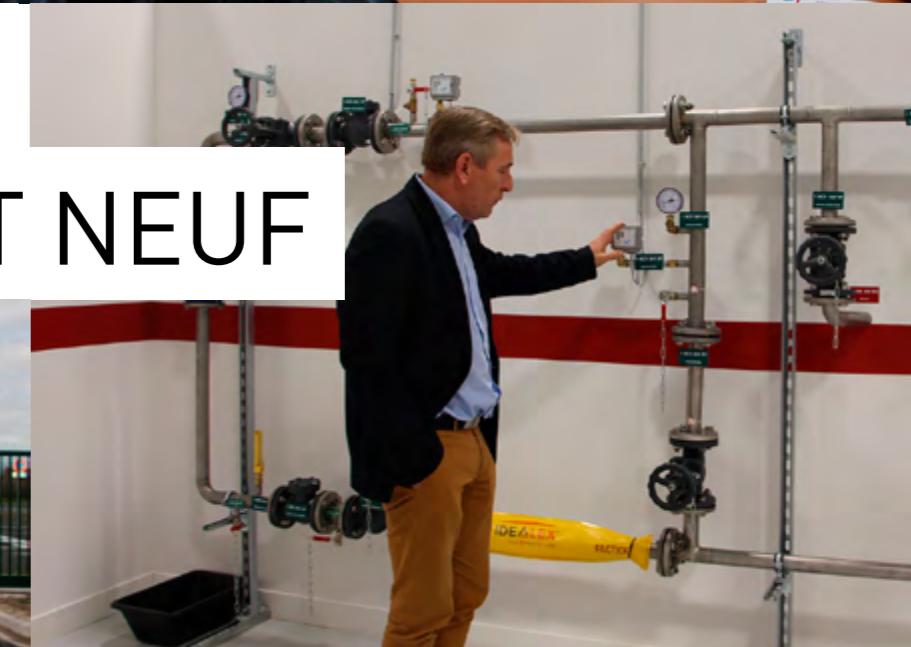
[LE CENTRE DE FORMATION \(...\)](#)
[RÉALISE 80 % DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES DANS LES FORMATIONS LIÉES AU NUCLÉAIRE.](#)

« Nous sommes habilités par EDF pour réaliser les FCIN, c'est-à-dire les Formations Communes aux Interventions dans le Nucléaire, sans lesquelles les prestataires n'ont pas l'autorisation d'entrer sur un site nucléaire », précise Fabrice Martin. « Parmi ces formations, certaines autorisent les prestataires à entrer ou non en zone contrôlée. Certaines aussi sont spécifiques pour la radioprotection et la sécurité. Chacune d'entre elles est généralement valable pour une durée de 3 ans. Elles sont donc à renouveler régulièrement ». Le centre de formation réalise aussi des forma-



Onet : Un groupe familial à capitaux français

Le groupe Onet a été créé à Marseille il y a 150 ans. Il est alors spécialisé dans les activités de nettoyage. Aujourd'hui, il compte 75 000 collaborateurs dans le monde entier. C'est toujours un groupe familial français dirigé par la petite-fille de son créateur. Si le nettoyage (industriel et tertiaire) reste le cœur d'activités du groupe, il s'est largement diversifié dans la sécurité (Onet sécurité), le nucléaire (Onet Technologies), l'intérim (Axxis), la logistique, l'assistance aéroportuaire et l'accueil.



cahier des charges extrêmement précis établi par EDF. « C'est simple, on ne peut même pas choisir la couleur des murs. Tout doit être reproduit à l'identique d'une centrale nucléaire, "en miniature". Nos stagiaires doivent trouver ici exactement ce qu'ils vont retrouver en centrale nucléaire.

Notre rôle est de leur apprendre les bons gestes pour travailler en sécurité. Des caméras sont installées partout dans le chantier-école afin que le formateur puisse faire un briefing avec les stagiaires à l'issue de chaque exercice », explique Fabrice Martin.

Actuellement, le centre de formation grévelinois réalise environ 65 000 heures de formation par an et ac-

cueille 2 500 stagiaires. Trois formateurs y sont basés, secondés par une vingtaine d'autres qui "tournent", selon l'activité, sur les trois sites du secteur Nord-Normandie. « Notre objectif à court terme est de doubler notre activité à Gravelines. D'ailleurs, je suis actuellement en cours de recrutement de trois nouveaux formateurs. Pour postuler chez nous, il faut être titulaire d'un bac ou d'un bac + 2 et surtout avoir une expérience significative en centrale nucléaire. C'est nous ensuite qui nous chargeons de former nos futurs formateurs pendant, en moyenne, six mois », commente Fabrice Martin. A vos CV ! ■

+ d'infos

Centre de formation Onet technologies
Zone d'activités du Guindal
03 28 24 55 45
www.onet-technologies.com

Dévoilé lors de la cérémonie des vœux à la population, le vendredi 18 janvier dernier, le nouveau logo de la Ville de Gravelines est résolument dans l'air du temps. Nous vous proposons de découvrir, ensemble, les détails de sa conception.



Bertrand Ringot,
Maire de Gravelines

« La commune a engagé une démarche au cours de l'année 2018, pour la création d'une nouvelle identité visuelle. Ainsi, j'ai eu le plaisir de vous le dévoiler lors des vœux à la population le 18 janvier dernier.

Pour définir une identité visuelle, un logo et par déclinaison une charte graphique, nous avons fait le choix de retenir une agence de communication locale, Supra Communication, dont le siège se situe à Dunkerque. Des réunions thématiques ont permis de lister puis de sélectionner les symboles forts du territoire, véritables opportunités pour l'image de la commune.

Les séances ont révélé une multitude de symboles et d'atouts sur la commune, qu'ils soient vus par les habitants ou perçus par les clientèles touristiques : les fortifications, l'eau, le G de Gravelines et la couleur bleue qui représente l'ancre maritime de notre ville.

Je me réjouis du résultat, et je remercie chaque participant pour le temps qu'ils y ont consacré. C'est un exemple de réussite collective dans le rajeunissement d'identité graphique de la ville. Un logo a besoin d'évidence et de générosité. Le pari a été relevé ! »



Ce sont ainsi tous les symboles importants de la commune qui sont véhiculés à travers ce nouveau logo. Il s'agit d'**une nouvelle expression forte de l'identité de la Ville**. Avec cette nouvelle identité, ce sont plusieurs volontés qui sont mises en exergue :

- fédérer derrière une image commune, unique et contemporaine,
- développer l'image du territoire,
- valoriser l'ensemble de ses forces et ses richesses.

Cette nouvelle identité est le fruit d'un travail en commun. Un panel d'agents municipaux, issu de différentes directions, a été consulté et invité à se joindre à la réflexion. C'est la mise en commun de toutes les idées et interventions qui a permis à notre collectivité de créer ce nouvel élan de dynamisme visuel.



Le saviez-vous ?

La conception de cette nouvelle identité a été réalisée avec une démarche éco-responsable. Etre éco-responsable, c'est vouloir limiter son impact sur la planète (au même titre que la réalisation

d'économies d'énergie ou encore la réduction des déchets au sein d'une collectivité ou d'une entreprise).

Le nouveau logo a ainsi été conçu avec une seule couleur, il est également travaillé avec des lignes légères et épurées.

Cette volonté présente un réel intérêt économique et écologique puisqu'à l'impression, moins d'encre seront utilisées. Il était, en effet, primordial pour la Municipalité d'associer sa nouvelle identité visuelle à un dynamisme écologique.

Le mois de février est arrivé et, avec lui, le lancement de la saison carnavalesque gravelinoise. Bals, bandes et chapelles vous attendent pour près de deux mois de fêtes, avec pour figure locale sur l'affiche, un Vauban haut en couleur ! Vous souhaitez prévoir votre agenda carnavalesque ? Voici la programmation !

CARNAVAL

GRAVELINES UN VRAI P'TIT BONHEUR

8

associations carnavalesques

- 6 bals et 1 bal enfantin
- 1 carna'dos
- 3 bandes
- 1 500 personnes à chaque bal



Mardi 19 février
18h/minuit
Scène Vauban
14^{ème} Carn'Ados

Vendredi 1^{er} mars
22h30 – Scène Vauban
26^{ème} bal des Nucholaerds

Samedi 2 mars
12h – Cinéma Merlen
10^{ème} Repas des Mamies
(par la Patake Gravelinoise)
17€ le repas – Inscriptions au
06 03 27 47 16 ou au 03 28 23 04 65
(avant le 28 février).

Lundi 4 mars
14h30 - Scène Vauban
Après-midi carnavalesque pour les
aînés organisé par la Municipalité

Mardi 5 mars - Mardi gras
→ Repas d'avant bande par les Amis
des Huttés à la salle Caloone de 12h30
à 19h, 15€ le repas - inscription au
03 28 23 00 62 avant le 22 février
→ Ouverture du Cap Nord de 12h à 2h,
→ Bande des Huttés dès 17h30 au local
des Zigmards et mise au bûcher
du géant vers 19h30 place Gustave
Houriez,
→ Bande de Petit-Fort-Philippe dès
17h30 au cinéma Merlen mise au
bûcher du géant vers 19h30 place
Calmette.

Vendredi 8 mars
22h30 – Scène Vauban
23^{ème} bal des Zigmards

Vendredi 15 mars
22h30 – Scène Vauban
20^{ème} bal des Zotes

Vendredi 22 mars
22h30 – Scène Vauban
16^{ème} bal des Rose Marie

Vendredi 29 mars
22h30 – Scène Vauban
13^{ème} bal des Boucaniers

Samedi 6 avril
BANDE DES PÊCHEURS
Barbecue d'avant bande à la Porte aux
Boules (salle de Sports des Huttés en cas
de mauvais temps) dès 12h30
Départ de la bande à 15h30
Porte aux Boules
Rigodon final vers 18h
place Albert Denvers

Samedi 6 avril
22h30 – Scène Vauban
13^{ème} bal des P'tits Baigneurs

Vendredi 12 avril
19h – Scène Vauban
5^{ème} repas de la Team Loisirs du Polder

Dimanche 14 avril
Carnaval enfantin
→ Départ à 15h de la place Albert Denvers et jet de poissons briochés
→ Mise au bûcher des géants à côté de la Maison de quartier des Huttés,
→ 21^{ème} bal des P'tits Mousse (par les Zigmards) – salle de Sports des Huttés.

LE CARNAVAL N'A PAS D'ÂGE !

→ Dans les écoles

Nos écoliers ont, chaque année, le plaisir d'organiser un carnaval festif, joyeux et gourmand ! Dès le plus jeune âge, ils défilent dans les cours d'écoles, en chantant bras dessus bras dessous.

Pour l'occasion les restaurants scolaires sont aussi de la partie et sont décorés de mille couleurs. Un menu scolaire est d'ailleurs proposé tous les ans sur le thème du carnaval.

→ Dans les maisons de retraite

Les aînés participent également au carnaval. En effet, les structures leur étant dédiées sont décorées de boas, serpentins et autres masques.



Alain Boonefaes, Adjoint au Maire délégué aux Evénements et Manifestations

"Ca y est, la saison carnavalesque est de retour ! Ce moment est toujours très attendu et nous vous attendons nombreuses et nombreux dans les bals organisés par nos dynamiques associations ainsi que dans les bandes et notamment la Bande des Pêcheurs, le samedi 6 avril".



Gilbert Théry, Conseiller Municipal délégué aux Traditions et Animations

"L'organisation, la sécurité... Tout est réuni pour que la fête soit belle et respectueuse. Nous vous souhaitons un très beau carnaval, en espérant vous rencontrer au détour d'une chapelle, d'une bande ou d'un bal !"



Cette année, notre Tambour-Major, Co Zig Huttés II, fête ses 20 ans de carrière. Nous l'avons rencontré afin de revenir avec lui sur deux décennies à la tête du carnaval gravelinois :

"J'ai commencé à faire carnaval tout jeune, aux Huttés. A l'époque, je participais à presque toutes les bandes et bals du coin ! Ce qui est beau au carnaval, c'est qu'il n'y a pas de barrière sociale. Tout le monde discute, on partage, on blague et souvent sans même connaître la profession de son voisin. Je suis Tambour-Major, mais également membre des Zigmards. On m'a proposé ce titre il y a maintenant 20 ans et depuis, j'enfile chaque année mon costume de chef d'orchestre de la bande avec grand plaisir. Mon intronisation a eu lieu en mairie, le 12 février 1999. Je m'en souviens comme si c'était hier ! Je crois d'ailleurs que c'est le souvenir le plus marquant de ces 20 ans... Avec l'intronisation de Soizic, ma cantinière, il y a deux ans aussi. 20 ans ce n'est pas rien ! Je vous attends donc nombreux afin de célébrer cela tous ensemble, notamment lors de la Bande des Pêcheurs !"

+ d'infos

Service Manifestations, Fêtes et Logistiques
03 28 23 29 69

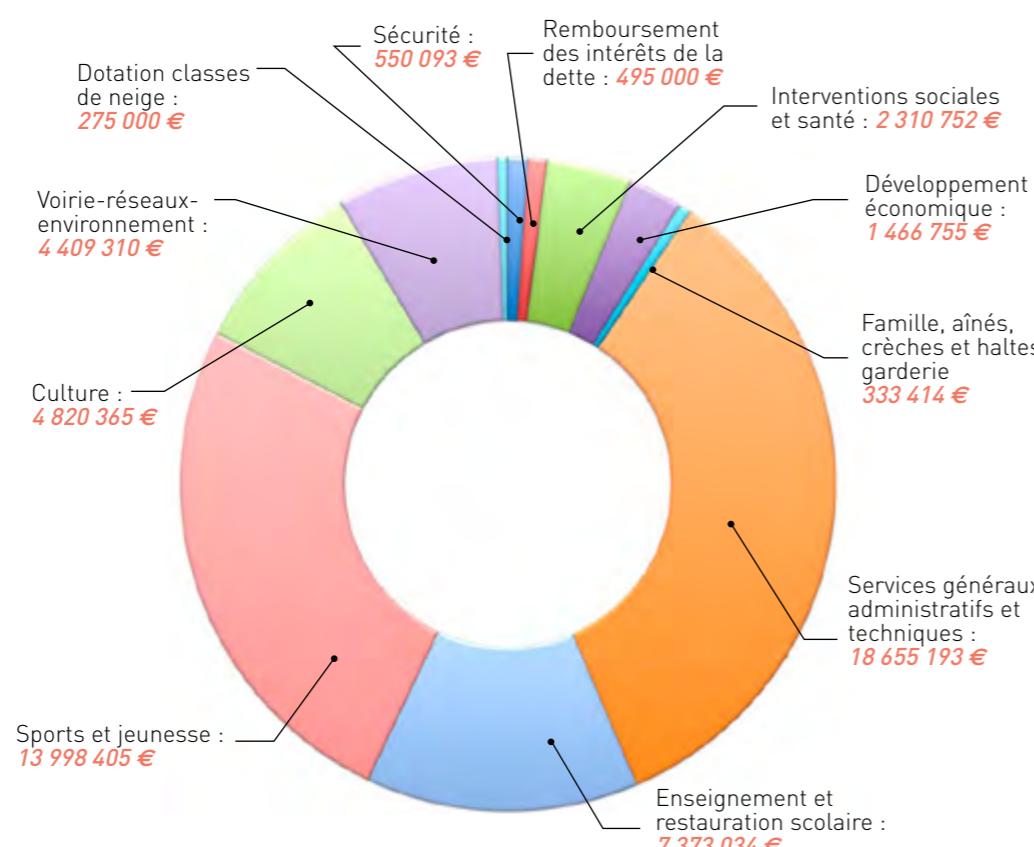
Le budget de la Ville de Gravelines a été voté, à la majorité, le mercredi 19 décembre dernier et sera cette année de 62 573 170€. Il est accompagné d'un budget annexe de 405 478 €, destiné au chalet d'Entremont.



BUDGET PRIMITIF 2019

Les dépenses de fonctionnement : 54 687 321€

- Elles sont liées au fonctionnement courant de la Collectivité et regroupent principalement :
 - Les frais de rémunération du personnel (48,70%),
 - Les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité (17,40%),
 - Les intérêts de la dette (0,91%),
 - Les subventions (24,82%),
 - Prélèvement sur la fiscalité de la commune pour versement à l'Etat (8,18%),
 - ...



A RETENIR !

Engagement tenu pour ce nouvel exercice budgétaire qui confirme la stabilité des taux d'imposition locaux depuis 2001.
Même si l'environnement reste contraint avec la suppression des dotations de l'Etat et les prélèvements sur la fiscalité de la commune pour versement à l'Etat, ce budget 2019 ne retire pas la capacité d'investissement de la ville, qui reste dynamique et volontariste.

Budget total de la ville pour 2019

62 573 170€

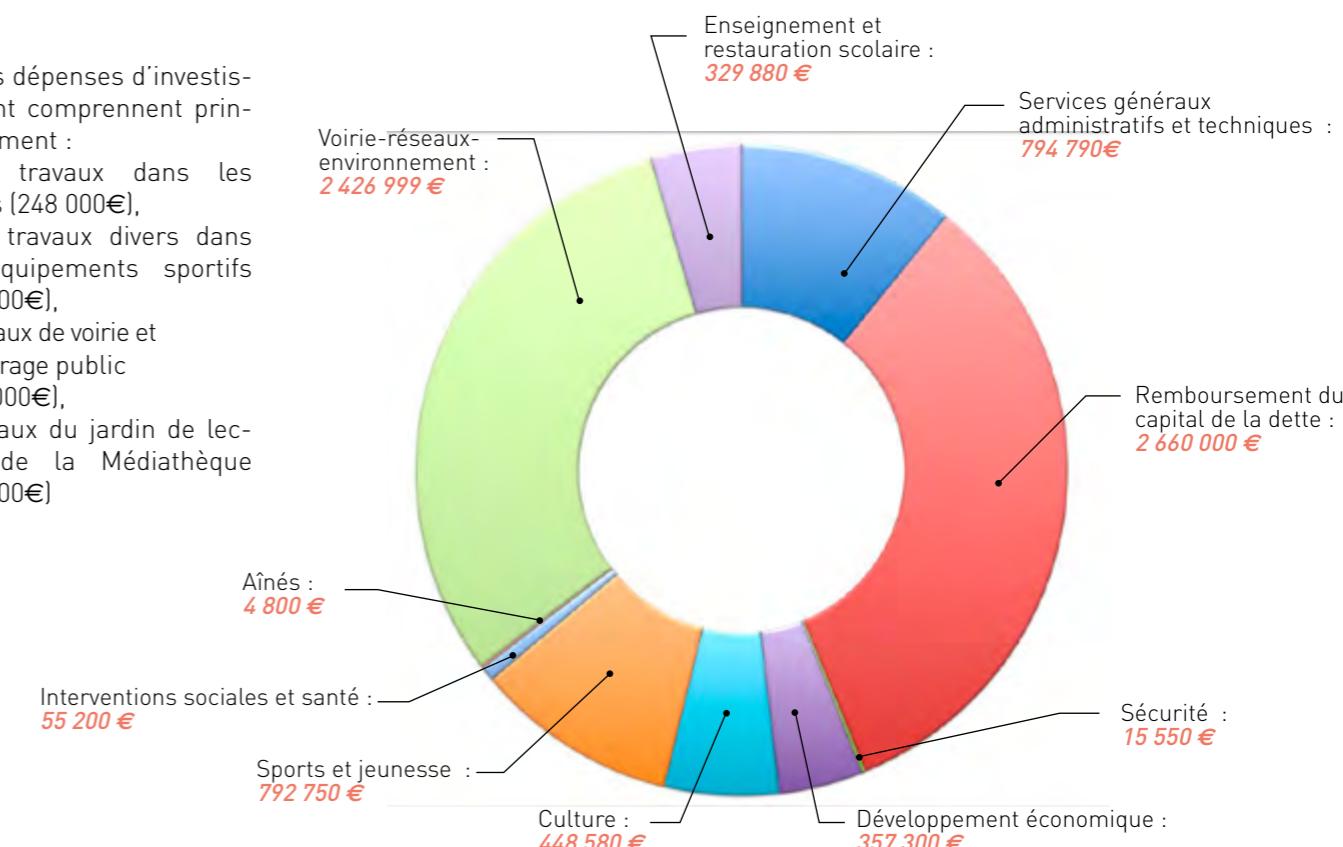


Investissement :
7 885 849€
soit 13%

Fonctionnement :
54 687 321€
soit 87%

Les dépenses d'investissement : 7 885 849€

- Les dépenses d'investissement comprennent principalement :
 - Les travaux dans les écoles (248 000€),
 - Les travaux divers dans les équipements sportifs (640 000€),
 - Travaux de voirie et d'éclairage public (461 000€),
 - Travaux du jardin de lecture de la Médiathèque (205 000€)
 - ...



SUR QUELS CRITÈRES SONT CALCULÉS LES IMPÔTS LOCAUX ?

- Les valeurs locatives des biens qui sont fixées par l'Etat, et qui font l'objet d'une revalorisation chaque année par la loi de Finances,
- Les taux sont votés par la ville chaque année et demeurent inchangés depuis 2001.



Créé le 8 février 1984, le Centre d'Action Sanitaire et Sociale (CASS) compte aujourd'hui 94 salariés.

Cette association, dirigée depuis juin 2018 par Laurent Vandromme, a en charge le service à la personne. Bien qu'elle ne soit pas spécialisée dans l'aide aux personnes âgées, ces dernières constituent néanmoins son secteur d'activité principal.



UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES AUTRES



Laurent Vandromme,
Directeur du CASS

CHIFFRES CLÉS

1984
année de création

- 94 salariés
- 70 000 heures travaillées en 2018
- 400 foyers aidés en 2018
- 17 communes d'intervention

« Le CASS est divisé en deux secteurs : le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et le service d'aide à domicile (SAD). Concernant le service de soins, le CASS intervient chez les personnes de plus de 60 ans, en perte d'autonomie ou en convalescence. Notre capacité d'intervention est de 82 lits, sur les 17 communes des Rives de l'Aa et de la Colme. Ce sont ainsi 3 infirmières et 17 aides-soignantes qui se rendent, au quotidien, chez des particuliers afin de réaliser différents soins d'hygiène et de confort. Notre personnel assure : le lever et le coucher, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage, la prise de traitement, le portage et l'aide au repas, etc. C'est un service 7 jours sur 7, qui est couvert à 100% par la caisse d'assurance maladie et assuré par des professionnels de santé qualifiés, soucieux du bien-être de l'autre et passionnés par leur métier. Le CASS assure ici également un réel travail de proximité et de lien avec des personnes âgées parfois isolées. Nous sommes, avant tout, au service des autres. L'ensemble du personnel est dynamique et motivé, sait se mettre à la place de la personne aidée et est en mesure de détecter des situations pouvant se compliquer.

Sachez également que nous avons une convention avec l'ensemble des infirmier(e)s du secteur et qu'il est tout à fait possible de passer par le CASS et de poursuivre vos soins avec votre infirmier(e) habituel. Tout intervenant est diplômé et/ou

Il est important de noter que le SSIAD possède l'**agrément service à la population**, que nous faisons renouveler tous les 2 ans. A noter également que l'Agence Régionale de la Santé est un acteur majeur du CASS, dans le cadre de sa mission de promotion de la santé.

Tous ces soins peuvent être complétés avec notre deuxième service : le service d'aide à domicile. Ce service est **ouvert à tous les particuliers**, peu importe l'âge et la situation professionnelle. Nous intervenons également sur les 17 communes des Rives de l'Aa et proposons des **activités aussi variées que l'entretien du logement, l'aide aux tâches administratives, la garde d'enfants, l'aide aux courses, l'aide au repas, etc.**

Nous intervenons également dans le cadre de la Prestation Compensatrice de Handicap (PCH) et sachez que différentes aides peuvent vous être accordées, dans certaines situations, par vos mutuelles ou la caisse de retraite. N'hésitez pas à vous rapprocher de nos équipes afin d'étudier au cas par cas votre besoin !

Il s'agit donc d'une grosse gestion de plannings et du personnel car nous intervenons tous les jours et il faut être en mesure de réagir rapidement.

Il est important, selon moi, que le personnel tisse des liens et se sente bien dans son poste, car il ne faut pas oublier que les conditions de travail sont parfois difficiles. Mais je tiens à souligner le **professionnalisme et le respect de la dignité humaine dont fait preuve tout le personnel**. Tout intervenant est diplômé et/ou



formé à son métier et nous avons un partenariat avec Pôle Emploi pour nous aider dans cette tâche. Le CASS est une association sérieuse, qui a largement été portée par Antoine Raux durant de nombreuses années et qui est génératrice d'emploi, d'aide et de bien-être. Pour ma part, je suis convaincu que l'avenir de l'association passe aussi par l'aide aux particuliers et c'est dans ce sens que nous poursuivrons notre travail".



Alain Merlen, Adjoint au Maire délégué à l'Action Sociale



LE SAVIEZ-VOUS ?
Pour tout service à domicile, vous pouvez bénéficier de 50% de crédit d'impôt (avec un plafond à 12 000€).

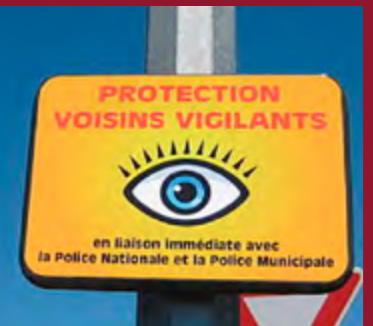


d'infos
Centre d'Action Sanitaire et Social
03 28 23 23 23
f Cass Gravelines



Il y a quelques mois, la Municipalité décidait d'adhérer au dispositif Voisins Vigilants. Afin de mettre en place ce nouveau réseau, une réunion publique sera organisée, le jeudi 28 février à 18h30 à la salle Caloone. Vous êtes intéressés ? Voici plus d'informations sur le dispositif.

VOISINS VIGILANTS LE DISPOSITIF SE MET EN PLACE



VOISINS VIGILANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Inspiré d'un concept anglo-saxon, le dispositif existe en France depuis 2007. Dans notre pays, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. Le dispositif Voisins Vigilants consiste à inciter les habitants d'une commune à adopter une attitude vigilante face aux cambriolages et aux incivilités.



Ainsi, lorsqu'un événement anormal est constaté, les habitants préviennent le ou les référents Voisins Vigilants du secteur, en lien avec les forces de l'ordre. Attention, il ne s'agit pas de surveiller mais de veiller à son quartier !

Voisins Vigilants, c'est aussi une bonne occasion de mieux connaître son voisinage, de créer des moments de convivialité et participer à la bonne entente d'un quartier.



La Municipalité a donc décidé d'adhérer à ce système et le Conseil Municipal (du 4 avril 2018), a voté pour à l'unanimité.

A Gravelines, chaque quartier sera divisé en secteur et toute personne souhaitant devenir référent de son secteur peut dès lors et déjà se

+ d'infos

Police Municipale 03 28 23 56 45

manifester à la Police Municipale. Un rendez-vous sera alors établi afin d'expliquer la démarche.

La Municipalité a donc besoin de volontaires de confiance. Une réunion publique est ainsi prévue le jeudi 28 février, afin d'expliquer la démarche à la population.

POURQUOI DEVENIR VOISINS VIGILANTS ?

- Réduire efficacement l'insécurité : dans les quartiers Voisins Vigilants, on constate une baisse de 40% des cambriolages par an,
- Etre rassuré lors de vos déplacements ou vacances,
- Aider la Police Municipale et la Police Nationale à intervenir plus rapidement et efficacement,
- Informer et être informé de tout événement suspect : restez connecté à la vie de votre quartier et communiquez instantanément avec un voisin ou la Police Municipale. ■

Devenir Voisin vigilant vous intéresse?

N'hésitez pas à vous rendre à la réunion publique du jeudi 28 février à 18h30 à la salle Caloone et/ou sur www.voisinsvigilants.org. La démarche vous sera alors expliquée en détails.

L'USG Football, créée en 1949, compte plus de 450 licenciés, dont les plus jeunes ont 5 ans. Que ce soit en loisir ou en compétition, chacun peut s'adonner librement à sa passion pour le ballon rond. Rencontre avec Eric Berthe, nouvellement élu à la présidence du club.



USG FOOTBALL : LA PASSION DU COLLECTIF



Eric Berthe,
Président d'USG Football

"Après avoir été responsable des jeunes puis Président délégué, c'est avec plaisir et détermination que j'ai accepté la présidence du club, en octobre dernier, prenant la suite de Christian Duhamel.

Il est possible de débuter le football dès l'âge de 5 ans, avec l'école de football dirigée par Marvin Théry. Les plus jeunes découvrent le sport, apprennent les gestes, à jouer collectif et à gagner en motricité. L'école est ouverte aux enfants de 5 à 13 ans, qui partent ensuite dans les différentes équipes du club, en fonction de leur âge, leur volonté ou non de jouer en compétition et de leur niveau. Ici, il n'y a aucune obligation de faire de la compétition, le plus important est que chacun prenne du plaisir à venir jouer.

Nous avons actuellement plusieurs équipes par âge (U10, U11, ...) et une équipe féminine. Nous avons également une section sportive football avec le collège Saint Joseph et l'école du Sacré-Cœur. Cette saison, notre équipe 1ère évolue en Régionale 1 (Championnat de Ligue) et l'équipe B en District 1. Il est important de préciser que tous nos entraîneurs sont diplômés, qu'ils proposent un vrai accompagnement sportif et qu'ils ont mon entière confiance au quotidien.

L'USG Football, c'est avant tout des valeurs. En effet, nous tenons à rendre le prix des licences abordables et fournir un équipement complet à chaque licencié ! Le football est un sport populaire qui doit rester accessible à tous ! C'est aussi un sport fédérateur et nous l'avons bien vu lors des 32èmes de finale de la Coupe de France avec un public venu en nombre, que nous remercions.

Je pense également à la passion, à l'esprit d'équipe et à l'entraide. Au foot, il n'y a pas de barrière, on défend tous le même maillot !

Pour l'avenir, j'aimerais que l'équipe 1ère monte en N3, qui est sa juste place et que toutes nos équipes de jeunes (en compétition) évoluent en Ligue. J'aimerais également que les filles montent de division, car elles fournissent un gros travail et ce ne serait que le juste retour de leur investissement. Et au-delà de l'ambition sportive, je souhaite avant tout que chaque licencié s'épanouisse et puisse vivre sa passion.

Je tenais, enfin, à remercier tous les bénévoles sans qui le club ne pourrait fonctionner. D'ailleurs, si vous souhaitez vous investir dans notre club, n'hésitez pas, les portes vous sont ouvertes". ■



CHIFFRES CLÉS

1949

année de création

→ 450 licenciés dont 40 féminines

→ 20 équipes

→ 20 entraîneurs

→ 5 ans, l'âge pour débuter



+ d'infos

USG Football 03 28 23 56 52

US Gravelines Football

→ Vélo

Les 4 jours de Dunkerque de retour à Gravelines

La 65^{ème} édition des 4 jours de Dunkerque se tiendra du mardi 14 au dimanche 19 mai. L'organisation de ce bel événement sportif a choisi notre commune comme ville de départ de la 5^{ème} étape, le samedi 18 mai.

C'est une étape de 181,5km qui attend les coureurs, au départ de Gravelines (aux alentours de 12h30) avec une arrivée à Cassel.



C'est en présence notamment de **Christian Devos**, Adjoint aux Sports, que le parcours a été dévoilé, à Lille, lors de la présentation officielle de l'événement.

L'édition 2018 avait rencontré un beau succès avec la victoire du cycliste belge Dimitri Claeys. Nul doute que les routes gravelinoises porteront chance aux coureurs !

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur la journée du samedi 18 mai dans un prochain numéro de Gravelines Magazine.

+ d'infos

www.4journsdedunkerque.com



→ Basket

Le calendrier des matchs retour

Après un début de saison mitigé (9^{ème} place de la Jeep Elite en fin de première partie de saison), le Basket Club Maritime se remet sur les rails avec notamment un beau succès lors du derby face au Portel. Voici le programme des matchs retours :

Lundi 4 février :
BCM / Chalon sur Saône
Vendredi 1^{er} mars : BCM / Antibes

Vendredi 29 mars : BCM / Limoges
Mardi 9 avril : BCM / Dijon
Vendredi 19 avril : BCM / Le Mans
Samedi 27 avril :
BCM / Fos-sur-Mer
Mardi 7 mai : BCM / Levallois
Samedi 18 mai : BCM / Strasbourg.
Attention, les dates des matchs sont susceptibles d'être modifiées en cas de retransmission télévisuelle.

+ d'infos

Basket Club Maritime
03 28 51 97 00
www.bcmbasket.com

BCM Gravelines-Dunkerque Officiel

GRAVELINES C'EST SPORT !

→ Avifit

L'avifit, vous connaissez ?

Il s'agit d'une **séance de sport collective**, assurée par des **entraineurs diplômés, et rythmée en musique**. Composée d'exercices simples et variés, l'avifit est une **activité physique dynamique et ludique qui fait travailler l'ensemble du corps**.

Les horaires :

Lundi et jeudi : 18h30 à 19h15
19h30 à 20h15
Mardi : 12h15 à 13h
Mercredi : 10h15 à 11h
Samedi : 9h30 à 10h15



Le PAarc des Rives de l'Aa accueille des sessions d'avifit, mises en place par Gravelines US Aviron. Le principe ? Allier rameur et fitness !

L'avifit est un nouveau mode de pratique de l'aviron indoor (en salle).

+ d'infos

PAarc des Rives de l'Aa
03 28 23 59 82 ou 06 19 71 92 54
www.gravelinesusaviron.com/avifit
 Avifit Gravelines



→ Stages sportifs

Les vacances, c'est bientôt !

Des stages **sport et nature**, en passant par les stages **équestres**, sans oublier les stages **multisports**, vos enfants ont l'embarras du choix pour passer des vacances fun !

La culture n'est pas en reste avec des stages **d'arts visuels**, de **patrimoine** ou encore de **danse hip hop**.

Le guide des stages sportifs et culturels est disponible sur le site internet de la ville et reprend toutes les activités de l'année !

Les inscriptions se font via le site internet de la ville : www.ville-gravelines.fr pour les stages sportifs et directement dans les structures pour les stages culturels.

→ Tennis de table

Une belle année pour les pongistes

L'USG Tennis de Table poursuit sa belle progression avec une augmentation de son nombre de licenciés (29 adhérents) et l'engagement de 4 équipes en Championnat.

Lors de la première phase des championnats (qui se jouent en 2 phases), les équipes ont brillé :

→ l'équipe 1^{ère} a terminé championne de sa poule de D2 et évoluera donc en D1 pour la seconde phase,

→ l'équipe 2 termine également



championne de sa poule et jouera en D2 la fin de saison,

→ les équipes 3 et 4 évoluent quant à elles en D3.

Si vous êtes intéressés par le tennis de table, n'hésitez pas à prendre contact avec le Président, une séance d'essai est offerte.

Tarif des licences :

→ 35€ loisirs
→ 65€ compétition (réduction pour les jeunes compétiteurs)

+ d'infos

USG Tennis de table
06 11 92 88 32 (Président)
www.ttgravelines.clubeo.com

→ Entente Sportive Gravelinoise

Pensez à la boutique de l'ESG !

L'Entente Sportive Gravelinoise (ESG) poursuit le développement de sa boutique, en proposant régulièrement des nouveautés à la vente. Une nouvelle occasion pour les sportifs de porter les couleurs de notre ville !

Les sweats à capuche (au tarif de 24€) sont toujours disponibles avec des tailles au choix du XS au XXXL (attention, le sweat taille petit) ainsi que les t-shirts (au tarif de 10€) :

→ en rose du S au XL,

→ en gris de S au XXXL.

Afin d'optimiser la sécurité lors de la pratique de votre sport, l'ESG propose également des **alarmes de poche au tarif de 10€**.

Les produits sont à retirer dans les bureaux de l'ESG (Maison des Associations, rue Léon Blum) ou par envoi postal avec un supplément de 6€ avec un délai de traitement de 7 jours maximum).



+ d'infos

Entente Sportive Gravelinoise
03 28 23 59 06
www.entente-sportive-gravelinoise.fr

TRAVAUX

LES CHANTIERS EN COURS

**BERGES**

1 Les travaux de **réfection des berges des douves** ainsi que le **tunage rue des Islandais** sont en cours d'achèvement.

BÉGUINAGE

2 Les travaux de **finition de la salle de restauration** de la résidence Le Béguinage viennent de se terminer, pour le plus grand plaisir de nos aînés et du personnel accompagnant. Les **plafonds de l'accueil** ont également été terminés en fin d'année 2018.

BOULEVARD DE L'EUROPE

3 Un **panneau d'indication de vitesse** a été installé, boulevard de l'Europe. Ce radar pédagogique est un outil de prévention. Pour information, la vitesse est limitée à 50km/h dans cette rue. Des panneaux clignotants ont également été installés au niveau des passages piétons.

TAILLES D'ARBRES ET ARBUSTES

4 Le service **Cadre de Vie** a profité du début d'année pour procéder à **la taille de plusieurs arbres et arbustes dans la commune**. Un **élagage** a également été réalisé square des Messageries, ou encore promenade des Islandais.

Au niveau de la brasserie Gourdin et du rond-point de la rue du Moulin, les services ont également procédé **aux tailles des arbres dits palissés**.

1

Il s'agit d'une technique de taille bien particulière, qui nécessite une formation spéciale, et réalisée par les agents Municipaux.

RÉSIDENCE ALPHONSE DAUDET

5 C'est dans le cadre du programme de gestion et de l'évolution de la végétation qu'ont commencés les grosses opérations de taille et d'élagage sur les bandes d'espaces verts à l'arrière de la résidence Alphonse Daudet.

Taille des saules en têtard, reprise des formes et volumes des érables champêtres, élagage de troncs de certains peupliers, abattage des sujets à risques ou gênant pour les beaux sujets.

Cette **opération est réalisée en régie par le service Parcs et Jardin**, elle précède plusieurs autres opérations comme celles prévues square Aupick, rue de l'Ancien Couvent, rue Demarle Fétel ou allée des Marronniers.

CRÈCHE LES MOUSSAILLONS

6 Plusieurs travaux ont eu lieu à l'intérieur de la crèche Les Moussaillons. Les **peintures de la salle de restauration** ont été refaites et l'**éclairage remplacé par des LED**. Des LED ont également été installés dans la salle de pose (moins éblouissants pour les tout-petits) et un **portier vidéo** a été installé à l'entrée de la crèche.

**ABATTAGE DES MARRONNIERS**

Préconisé par l'Office National des Forêts (ONF), la fin de l'abattage des Marronniers de la rue éponyme a débuté fin janvier. Pour rappel, ces arbres sont atteints d'une maladie, dont les premiers symptômes remontent à 2007. Cette maladie entraîne la présence d'un champignon générant des risques de casse. Un seul marronnier, situé à gauche du pont de l'Arsenal, demeure sain et ne sera donc pas abattu. Un projet de refonte de la rue, avec la plantation de nouvelles essences, est en cours de réflexion.

1**TRAVAUX PAR LA CUD**

En 2018, la Communauté urbaine de Dunkerque est intervenue à plusieurs reprises afin d'effectuer des travaux sur la commune :

- Travaux d'assainissement et de voirie rue Roger Salengro
- Réalisation d'une voie verte rue du Pont de Pierre,
- Travaux d'assainissement rue du Pont de Pierre,
- Reprise de la couche de roulement du boulevard de l'Europe,
- Reprise de la couche de roulement de la rue de la Gare,
- Remise en état des trottoirs du boulevard des Musiciens,
- Réalisation de chemins doux sur la commune.

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Si, dans le cadre d'un **déménagement**, d'une **livraison** ou d'une **pose de benne**, vous avez besoin d'occuper le domaine public [ex : trottoir], une **demande d'autorisation d'occupation du domaine public est obligatoire**. Il vous suffit de demander un **formulaire** auprès des services Techniques (1^{er} étage de mairie) et de le faire parvenir, dûment rempli, **au minimum 15 jours avant le début des travaux ou installations**. L'autorisation sera signée en mairie afin que vous puissiez installer des panneaux de signalisation à l'endroit concerné.

Pour toute demande de location de benne et pour le retrait des panneaux (remis contre un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public), merci de vous rapprocher du service Cadre de Vie au 03 28 51 94 70.

**LA PAROLE À**

→ **Claude Wadoux, Conseiller Municipal délégué aux Travaux et à l'Urbanisme Réglementaire**

"Cette **année 2019** sera riche en travaux et projets. Je pense notamment à :

- La **fin des travaux des locaux Agir et Delta**, pour un montant de **465 000€**,
- Le **déploiement de l'éclairage public** sur de nouveaux sites : quartier de la gare, rond-point du Colombier, etc. Par ailleurs, le remplacement des luminaires par des **appareils équipés d'ampoules à LED et moins énergivores** se poursuivra dans la commune.
- L'aménagement de la ferme **Decarpentry** en locaux pour le Rugby Club Maritime et l'association des Colombophiles (pour un montant de **100 000€**),
- Pour la saison estivale, **25 nouvelles cabines de plage** vont être créées, pour un budget de **55 000€**,
- La poursuite des **travaux d'ADAP** (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour **170 000€**, avec la mise en accessibilité de la ferme Daullet, salle Maurice Baude, écoles Vendiesse, Jean Macé ...
- L'aménagement du **Chemin de Ronde** depuis le parking du Bastion du Maréchal de Gassion jusqu'au Jardin de la Liberté,
- La **création d'un jardin de lecture pour la Médiathèque**.

A VOS AGENDAS !

N'oubliez pas que la **déchèterie mobile** de la Communauté urbaine de Dunkerque sera de retour à Gravelines (place de l'Esplanade) le **samedi 2 février 2019** de 8h à 13h.

Déchèterie Mobile (Service de déchets spécifiques de l'outil social)

Le nouveau service de déchèterie qui se déplace dans votre quartier

Venez déposer vos encombrants

DECHETS AUTOMOBILES

/ EN BREF...

CAHIER DE DOLÉANCES

Pour participer au débat national voulu par le Président de la République, la ville de Gravelines a mis à votre disposition un cahier de doléances.

Le débat s'organise autour de quatre thèmes qui sont : la transition écolologique, la fiscalité, l'organisation de l'Etat et des collectivités publiques, la démocratie et la citoyenneté.



Ce registre est accessible à l'accueil de la Mairie de Gravelines, aux horaires suivants :
→ Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
→ Samedi : 8h30 - 12h

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La région Hauts de France a mis en place une aide au financement du permis de conduire. Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la région, inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant de 1 000€ maximum, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées. L'aide peut être cumulée avec la Bourse au Permis de Conduire Citoyen, déjà en place à Gravelines.

Pour toute question : 0 800 02 60 80 (n° vert régional) ou par mail aideapermis@hautsdefrance.fr

/ ÉTAT CIVIL

Bienvenue

- Serena, de Cédric Vergriete et Leïla Medbou
- Cyam, de Justin Minaka Mabaya et Virginie Sergent
- Nino, de Romain Lemaire et Marina Boidart
- Lyness, de Laurent Delahaye et Aurélie Landy
- Raphaël, de Roger Merlen et Laëtitia Roger
- Tiago, de Freddy Quehen et Amandine Duquenoy
- Axelle, de Julien Bernard et Julie Marchand
- Zélia, de Didier Mercier et Alexandra Drancourt
- Charlotte et Margaux, de Julien Dubuisson et Hélène Hayotte
- Agnès, de Joris Berthon et Gwendoline Vanbossel
- Juliette, de Gaylord Prévost et Caroline Lefebvre
- Ruben, de Dave Heneman et Ophélie Vieillard

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Chantal Buttin
- Jeannine Buxman, veuve de Jean-Baptiste Merlen
- René Mariette, veuf de Béatrice Corsiez
- Jacques Clipet, veuf de Anne-Marie Toulouse
- Maurice Hoguet, époux de Simone Hoguet-Fournier
- Georges Manten
- Xavier Guignard
- Marie-Louise Vérove, veuve de Marcel Coubel
- Serge Silly, veuf de Jeannine Valentin
- Sébastien Gay, époux de Angélique Ryckebusch
- André Lacam, époux de Chantal Waxin

EMPLOIS SAISONNERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2019 débutera le 2 février 2019 de 10h à 13h lors du forum de l'emploi saisonnier

organisé à Sportica

dans le cadre de l'opération « Etre jeune à Gravelines ».

Ils seront ensuite disponibles à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales du 4 au 23 février 2019. La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au 28 février 2019. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier. Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au premier jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFF, Brevet d'Etat, BNSSA...) sera indispensable. Nouveauté 2019 : un CV sera exigé pour toute candidature !



CENTRES DE LOISIRS D'ÉTÉ

Ils auront lieu cette année du 15 juillet au 2 août et du 5 au 23 août. Les inscriptions se feront à partir du 25 mars sur rendez-vous dans les 4 Maisons de quartier.

Les pièces à fournir sont : le carnet de santé de l'enfant, l'adhésion à Atouts Ville, le n° d'allocataire CAF ou autre caisse, le quotient familial et un justificatif de domicile.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la Maison de quartier de votre secteur ou vous rendre sur www.atoutsville.net

1 VIE, 1 ARBRE



N'oubliez pas que vous avez jusqu'au jeudi 28 février pour inscrire votre enfant à l'opération 1 vie, 1 arbre.

Cette année, l'opération concerne les enfants nés entre février 2017 et février 2019.

Si vous êtes intéressés pour que, par le biais d'une action écologique, un arbre porte le nom de votre enfant, merci de vous présenter à l'accueil de la mairie avec le coupon de participation (disponible dans le Gravelines Magazine de janvier), votre livret de famille et un justificatif de domicile.

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

- Inscriptions en maternelle et en classe élémentaire autre que CP : sont concernés les enfants qui vont être inscrits pour la 1ère fois en maternelle, ceux qui changeront d'école sur la commune et ceux nouvellement arrivés à Gravelines.
- Inscriptions au CP : sont concernés les enfants scolarisés en maternelle Pierre Loti, Jean Macé, et Suzanne Lacore.

Pour les enfants scolarisés en maternelle dans les groupes scolaires Les Cygnes du Bois d'Osiers, Albert et Marguerite Denvers, Michelet / Islandais, Lamartine / Vendiesse, aucune démarche n'est nécessaire, l'inscription se fera automatiquement dans le même groupe scolaire.

- Modalités d'inscriptions : A partir du 7 janvier et jusqu'au 31 mai, les parents sont invités à se présenter au service Education afin d'obtenir un certificat d'inscription scolaire ou retirer un dossier de demande de dérogation pour une inscription dans un autre établissement de la commune (sur critères définis). Les documents suivants sont indispensables : livret de famille, justificatif de domicile de moins de 2 mois. Munis du certificat d'inscription scolaire et du carnet de santé de l'enfant, les parents pourront ensuite procéder à l'inscription de leur enfant auprès de l'établissement concerné, aux heures de permanence et ce, avant fin juin.

Service Education : 03 28 23 59 24
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les règles d'inscription sur les listes électorales ont changé, fini la date fatidique du 31 décembre, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 30 mars 2019 à midi, en prévision des élections Européennes du 26 mai prochain.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse. Il faut pour cela se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et s'adresser au Service Affaires Démographiques, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez également effectuer cette inscription en ligne sur www.servicepublic.fr

RECENSEMENT 2019

En 2019, la campagne de recensement se tiendra du 17 janvier au 23 février. Vos agents recenseurs sont :

1- Sylvie Messuwe

2- Natacha Landy

Vous pouvez également répondre sur internet, c'est encore plus rapide et plus simple :

www.le-recensement-et-moi.fr

1



2



BON APPÉTIT LES PETITS !

GRILLE DES MENUS SERVIS EN RESTAURATION SCOLAIRE

DU 4 AU 8 FÉVRIER

→ Lundi : Celeri mimolette, dos de cabillaud à l'oseille, julienne de légumes et blé, fromage blanc nature et sucre

→ Mardi - Repas à thème : nouvel an chinois : Nems, sauté de porc au caramel, riz cantonais, salade de fruits exotiques

→ Jeudi : Bouillon vermicelle, blanquette de dinde, légumes et pommes de terre, fruit de saison

→ Vendredi : Rôti de bœuf et son jus, frites et salade mêlée, carré frais, gâteau au chocolat

DU 25 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

→ Lundi : Crème Dubarry, filet de poisson sauce aurore, duo de purée (épinards et pommes de terre), fromage blanc et sucre

→ Mardi : Spaghetti, sauce bolognaise et fromage râpé, Cantafrais et gaufre Bruxelloise

→ Jeudi : Repas végétarien (Coleslaw, quiche aux légumes, salade et crème dessert caramel)

→ Vendredi : Goulash de bœuf, piperade et pommes sautées, camembert, fruit de saison

DU 4 AU 8 MARS

→ Lundi : Colombo de porc, coquillettes, vache picon, banane

→ Mardi - Repas à thème : Repas carnaval

Toast à la mousse de sardine, haut de cuisse de poulet rôti à la bière, frites et salade, crème vanille au spéculoos

→ Jeudi : Rôti de bœuf sauce au poivre, petits pois/carottes et pommes de terre vapeur, gouda, fruit de saison

→ Vendredi : Celeri rémoulade, dos de poisson sauce hollandaise, riz aux petits légumes, yaourt brassé sucré

Les menus ne sont pas contractuels, le service « Achats » étant tributaire des variations possibles des approvisionnements.

Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur le

<http://www.ville-gravelines.fr> (rubrique Education)

Local : Depuis le mois de mars, la viande porcine servie provient de l'association des éleveurs des plaines et des beffrois. Les viandes et volailles proviennent de fournisseurs-abatteurs régionaux qui privilient au maximum les éleveurs locaux.

LE CHIFFRE DU MOIS

245

Le nombre d'élèves de CM2 qui partiront cette année en séjour à la neige, à Entremont. Bon séjour à tous !



L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

ACCUEIL DES NOUVELLES ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

Dans le cadre de l'accueil des nouvelles associations et nouveaux dirigeants organisé le 12 janvier dernier, **Marylène Beaussart**, Adjointe au Maire Déléguée à la Citoyenneté et à la Démocratie Locale et **Aurore Devos**, Conseillère Municipale Déléguée aux Actions Citoyennes et l'ensemble du personnel recevaient les nouveaux responsables associatifs à la Maison des Associations et du Citoyen.

Cette matinée a permis d'accueillir 2 nouvelles associations et 10 nouveaux dirigeants et de présenter les missions du Service Vie Associative et Citoyenne qui se déclinent en 3 volets :

- Soutien, aide et formation des associations,
- Accueil, information, écoute des habitants,
- L'organisation de manifestations.

Ensuite, la parole fut donnée à **M. Fusil**, du cabinet d'expert comptable SCSDR et **Mme Behelle**, du cabinet Littoral Conseil Avocats, qui abordèrent les bases juridiques et comptables d'une association.



PERMANENCES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN

- Le SPIP du Nord, antenne de Dunkerque, le mercredi 6 février à partir de 9h,
- Le Secours Populaire Français, le mardi 12 février de 9h à 11h30,
- L'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), les lundis 11 et 18 février de 14h à 16h,
- L'association des Accidentés de la Vie, le jeudi 14 février de 8h30 à 12h,
- L'association Secours Populaire, le mardi 12 février de 9h à 11h30,
- L'association FNATH, le jeudi 14 février de 8h30 à 12h
- L'association Alcool Dépendance Aide à la Guérison, le jeudi 21 février de 9h30 à 11h30,
- L'association ARDEVA, le samedi 2 mars de 9h30 à 11h30.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- Amis du Patrimoine AGAP
→ Vendredi 8 février à 18h30
Echos et Nouvelles des Rives de l'Aa
→ Samedi 9 février à 15h
APPMA La Sentinel
→ Dimanche 17 février à 10h
Les Amis du Jumelage
→ Dimanche 24 février à 10h
Oiseau Club Gravelinois
→ Samedi 1^{er} mars à 19h
Courir à Gravelines
→ Samedi 2 mars à 18h

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

- L'association Bateau Port de Gravelines a changé de président, **Jean-Marc Devos** remplace **Philippe Delassus**.

CRÉATION D'ASSOCIATION

- L'association **Les Diablotins** vient d'être créée dans le but de supporter les équipes de l'USG Handball. Son siège social est situé à la Maison des Associations et du Citoyen.

AGENDA

- Concours de danse : dimanche 3 février à la Scène Vauban



- Soirée Tuche : samedi 9 février à la Scène Vauban



/ VIE PRATIQUE - VIE CITOYENNE



LA VILLE VOUS INFORME ! RÈGLEMENTATION SUR LES RALENTISSEURS EN MILIEU URBAIN

Lors des rencontres **J'aime mon quartier**, de nombreux riverains sollicitent régulièrement l'installation de ralentisseurs afin de réduire la vitesse.

Certes, l'efficacité et le coût modéré des ralentisseurs de type dos d'âne et de type trapézoïdal en font un des dispositifs les plus souvent utilisés. Toutefois, leur mauvaise utilisation peut constituer un danger et peut générer une gêne importante pour les usagers et les riverains (telle que des nuisances sonores).

En effet, ces dispositifs de modération de vitesse répondent à des normes réglementaires strictes que nos services se doivent d'appliquer tout en assurant la sécurité et la tranquillité des habitants.

Deux types de ralentisseurs sont proposés : les ralentisseurs de type dos d'ânes et trapézoïdaux et les ralentisseurs de type coussins et plateaux.

Les ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal

Ces deux types de ralentisseurs ont été utilisés bien plus tôt que les coussins et plateaux. Ils ont été les premiers à bénéficier d'un cadrage réglementaire, aussi bien en matière de règles d'implantation que de caractéristiques géométriques (exemples : distance obligatoire entre deux ralentisseurs de 150 mètres minimum, implantation à moins de 200 mètres des limites d'une agglomération ou d'une section de route à 70 km/h, ainsi que dans les virages de rayon inférieur à 200 mètres et en sortie de virages à une distance de moins de 40 mètres, passages piétons obligatoire sur les ralentisseurs « trapézoïdaux »).



Ralentisseur type dos d'âne

Les ralentisseurs de type de coussins et plateaux

Contrairement aux ralentisseurs de type dos d'âne et de type trapézoïdal, les coussins et plateaux ne font l'objet d'aucune réglementation, ni normalisation. Ils ne sont régis que par des recommandations techniques émanant du CERTU.

Les coussins sont des dispositifs de surélévation qui ne couvrent qu'une partie de la chaussée et répondent également à des recommandations géométriques spécifiques identifiées dans le guide CERTU.



Pour toute information :

Décret n°94-447 du 27 mai 1994 relatif aux caractéristiques et aux conditions de réalisation des ralentisseurs de type dos d'âne ou de type trapézoïdal

<https://www.virages.com/Blog/Reglementation-Ralentisseurs>

Les prochaines rencontres **J'aime mon quartier** se dérouleront le samedi 2 février à 10h, salon d'Honneur de la Mairie et le samedi 16 février à 10h, local des Zigmards.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- Prochains ramassages des encombrants :
→ Gravelines Centre, les Huttés et Pont de Pierre : mercredi 6 février 2019
→ Petit-Fort-Philippe : jeudi 7 février 2019

J'AIME MON QUARTIER
20 RENCONTRES POUR ÉCHANGER



VIVRE À GRAVELINES



TRAIL NOCTURNE : SUR LES TRACES DE VAUBAN

Belle réussite pour le **trail nocturne** organisé par **Gravelines Triathlon**, qui a réuni **plus de 2 200 sportifs**, petits et grands, confirmés et débutants.



VILLE AMIE DES ÂINÉS

Le **7 décembre** dernier, Alain Merlen, Marie-Christine Duval, Josée Bleuez et Laurie Verstraet se sont rendus à Paris, au Ministère des Solidarités et de la Santé, afin d'**officialiser l'adhésion** de la commune au réseau des **Villes Amies des Âinés**. L'adhésion a été réalisée par **Pierre-Olivier Lefevre**, Directeur Général du réseau.



STAGE PÔLE ESPOIR AVIRON

La saison des stages a débuté au **PAarc des Rives de l'Aa** avec la venue du **pôle espoir de la ligue Hauts de France d'aviron** le samedi 5 et dimanche 6 janvier.



CÉRÉMONIE DE RECUEILLEMENT POUR ALBERT DENVERS

A l'occasion des **50 ans de la Communauté urbaine de Dunkerque**, Bertrand Ringot et Patrice Vergriete ont rendu hommage, le **2 janvier** dernier, à **Albert Denvers**, fondateur de la CUD et ancien Maire de Gravelines.



CLASSES DE NEIGE

Le **mercredi 9 janvier**, les **premiers élèves de CM2 des écoles gravelinoises** (ici Copernic et Bois d'Osiers) ont pris le départ pour le **chalet d'Entremont** et un séjour inoubliable à la neige !



GALETTE DES ROIS

Les aînés se sont retrouvés à la Scène Vauban, le **jeudi 10 janvier**, pour leur **premier rendez-vous festif** de l'année.



CONFÉRENCE

Le **Musée du dessin et de l'estampe originale** a accueilli M. Doizy pour la **conférence** « l'assiette au beurre, un journal satirique atypique de la belle époque » le 19 janvier. A noter que **l'exposition est encore visible jusqu'au 17 février**.

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU **MERCREDI 19 DECEMBRE 2018**

1. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire (N°s 2018/148 à 2018/156)

A. PERSONNEL COMMUNAL

2. Création des emplois permanents ; **✓ Adopté à l'unanimité**

3. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ; **✓ Adopté à l'unanimité**

4. Information préalable sur les mises à disposition de personnel communal ; adopté à l'unanimité **✓ Adopté à l'unanimité**

5. Mise à jour du R.I.F.S.E.E.P. – Filière culturelle. **✓ Adopté à l'unanimité**

B. DÉVELOPPEMENT URBAIN

6. Acquisition de parcelles - Rue Pierre Brossolette **✓ Adopté à la majorité - Abstention :** liste "L'Alternative : Changeons de Cap !" - **Contre :** Guy Vermeulen

7. Acquisition de parcelles - Association Syndicale libre de la Résidence « Polder Oper B et C - Boulevard des Musiciens. **✓ Adopté à l'unanimité**

C. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

8. Attribution des subventions 2019 – Conventions avec les associations ; **✓ Adopté à l'unanimité**

9. Convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2020 – Attribution de la subvention 2019 - Association Atouts Ville – Avenir n° 4 ; **✓ Adopté à l'unanimité**

10. Convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2020 – Attribution de la subvention 2019 - Association AGIR – Avenir n° 3 ; **✓ Adopté à l'unanimité**

11. Convention de subventionnement SAEMS BCM/Ville de Gravelines ; **✓ Adopté à la majorité - Contre :** liste "L'Alternative : Changeons de Cap !" **✓ Adopté à l'unanimité**

12. Subvention à la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs ; **✓ Adopté à l'unanimité**

13. Conventions avec les associations pour le versement des subventions pour l'aide au développement ou au maintien du sport de haut niveau. **✓ Adopté à l'unanimité**

D. CULTURE-COMMUNICATION-RELATIONS EXTÉRIEURES

14. Adhésion à l'association « Place de la Communication, Hauts de France ». **✓ Adopté à l'unanimité**

E. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

15. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM – Année 2017-2018 ; **✓ Adopté à l'unanimité**

16. Rétrocession à la ville d'une concession – Cimetière de Petit-Fort-Philippe-Madame Jacqueline VAN CAMP. **✓ Adopté à l'unanimité**

17. Reconnaissance de l'intérêt communautaire du Centre d'Interprétation Art et Culture et adoption des rapports de la CLECT. **✓ Adopté à l'unanimité**

F. ENVIRONNEMENT

18. Adhésion au projet INTERREG « Villes côtières durables et résilientes » ; **✓ Adopté à l'unanimité**

19. Enquête publique relative à la construction de buttes paysagères par la société SGA - Avis du Conseil Municipal. **✓ Adopté à la majorité - Pour :** liste "L'Alternative : Changeons de Cap !" **Contre :** 3 (Guy Vermeulen et liste "L'Alternative : Changeons de Cap !")

G. ACTION ÉCONOMIQUE

20. Convention Cadre 2019-2021 de partenariat avec la Chambres de Métiers et de l'Artisanat. **✓ Adopté à l'unanimité**

H. AMENAGEMENT URBAIN

21. Demande d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque pour le financement de l'aménagement du chemin de ronde à Gravelines ; **✓ Adopté à l'unanimité**

22. Rétrocession des espaces verts , du réseau d'éclairage public et du réseau câblé – Lotissement du Pont de Pierre - caravaning ; **✓ Adopté à la majorité - Contre :** liste "L'Alternative : Changeons de Cap !" **✓ Adopté à l'unanimité**

23. Adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU). **✓ Adopté à l'unanimité**

24. Décision modificative – Budget Principal. **✓ Adopté à la majorité - Pour :** 29 **Contre :** 3 (Guy Vermeulen et liste "L'Alternative : Changeons de Cap !")

25. Admission en non valeur ; **✓ Adopté à l'unanimité**

BUDGET PRIMITIF 2019 :

26. Budget Primitif 2019 – Budget Principal; **✓ Adopté à la majorité - Pour :** 28 **Contre :** 4 (Guy Vermeulen, Gravelines Bleu Marine et liste "L'Alternative : Changeons de Cap !")

27. Budget Primitif 2019 – Budget Annexe – Chalet d'Entremont **✓ Adopté à l'unanimité**

28. Participation de la Commune aux dépenses du syndicat intercommunal des Rives de l'Aa et de la Colme ; **✓ Adopté à la majorité - Contre :** 3 (Guy Vermeulen et liste "L'Alternative : Changeons de Cap !")

29. Garantie d'emprunt - SA H.L.M. « Habitat du Nord » - Réaménagement de deux prêts ; **✓ Adopté à l'unanimité**

30. Amortissement des immobilisations incorporelles non suivis de réalisation. **✓ Adopté à l'unanimité**

J. QUESTIONS DIVERSES

+ d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **Tél : 03 28 23 59 00**



Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

GRAND DÉBAT NATIONAL RENDEZ-VOUS LES 6 ET 21 FÉVRIER

Ces dernières semaines, le mouvement des gilets jaunes a fait l'actualité, **mélangeant des colères et des exaspérations** souvent légitimes devant la **hausse du prix du carburant, l'injustice fiscale**, et plus généralement le **creusement des inégalités sociales et territoriales** avec une **fragilisation des services publics de proximité**.

Le Président de la République a donc annoncé une **consultation dans les territoires** aux contours encore flous.

Des **cahiers de doléances** ont donc été mis en place dans les mairies. Il faut rappeler que l'ouverture **des mairies, symboles de la République**, s'est organisée sur la base du volontariat. Il n'y avait pas de démarche officielle à effectuer pour cela. La seule chose était que les doléances devaient être écrites et ne pas être anonymes.

Nous avons donc procédé à sa mise en place en mairie de Gravelines le 27 décembre dernier.

Ce cahier de doléances sera transmis à la Présidence de la République au terme de ce grand débat national.

Suite à cela, le Gouvernement décide de déployer la démarche au travers de **Grands débats nationaux** qui se déploieront à partir de **réunions d'initiatives locales**. Ils s'organisent autour de quatre thèmes qui sont la **transition énergétique, la fiscalité, l'organisation de l'Etat et des collectivités locales, la démocratie et la citoyenneté**.

Dans le Nord, le grand débat national a été **officiellement lancé par le Préfet de Région le vendredi 18 janvier 2019**.

Dans le cadre de sa mission de citoyenneté, l'association Atouts Ville s'est proposée d'organiser deux débats à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe : **le mercredi 6 février à 18h (transition écologique / fiscalité et dépenses publiques) et le jeudi 21 février à 18h (démocratie et citoyenneté / organisation de l'Etat et du Service public)**.

Plus de détails sur : granddebat.fr



24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Nous contacter :
Groupe
ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant !

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

UTILISATION DE L'ARGENT PUBLIC : DES CHOIX DEVENUS NÉCESSAIRES

Dans sa Tribune du Gravelines Magazine de septembre 2018, le Maire annonce avoir « **sacralisé le montant des subventions aux associations** » : Celles qui ont vu la leur baisser, apprécieront !

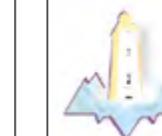
Dans ce même magazine (page 10), il nous annonce : « **et depuis 2010, les étudiants ne bénéficiant ni du RME ni de l'ESU peuvent recevoir, sans condition de ressources l'Aide aux étudiants (AAE) de 150€** ». Ceux ayant été déboutés peuvent se presser au cabinet du Maire afin de demander où est passé l'argent ? La réalité est qu'une aide exceptionnelle de 120€ leur avait été attribuée en 2016 et 2017 grâce à notre mobilisation.

Elue en 2020 : Nous nous engageons à remettre à plat le dispositif des aides aux étudiants afin de permettre plus d'équité : Que chaque Gravelinois effectivement étudiant perçoive une aide dont le montant reste à définir, que les élèves boursiers ne soient plus pénalisés par la déduction des bourses d'Etat au montant attribuable par la Ville, que nos enfants puissent prétendre au meilleur lorsque leurs efforts le leur permettent et que les critères d'attribution soient objectifs. Il s'agit de choix politiques, nous saluons le travail exemplaires des salariés.

Cette année pas moins de **5 cérémonies de vœux** ont été organisées (Aînés, personnel, population, commerçants et artisans, entreprises) : Pour quel coût ? (salle, personnel, restauration, communication, invitations). Au compte 623 (publicité, publications, relations publiques) du budget on observe 1 137 110€: Les fêtes, cérémonies, foires et expositions pour 967 585€, la communication pour 169 525€... Ne partageant pas le culte de la personnalité du Maire, nous pensons que quelques coupes doivent y être réalisées afin de compenser la suppression de la Taxe Locale sur l'Energie au profit des Gravelinois. Attachés à la liberté de la presse, il convient également de mettre fin aux publi-reportages avec une presse locale qui dépendant financièrement, ne peut être objective !

Rejoignez-nous : Adhérez à l'Alternative pour Gravelines !

Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez et Sabrina Véro
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook "Maria Alvarez" et « L'Alternative : Changeons de Cap »



Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

L'EUROPE EN DÉCLIN

L'évolution de la population est un indicateur important pour prédir l'évolution économique d'un pays. Cela signifie à long terme, sans compter l'immigration, que la population européenne diminue progressivement. Le bilan démographique, présente une disparité importante entre une population qui augmente en Occident, qui se stabilise en Europe centrale et qui baisse dans les Balkans et dans l'Est. Si la population européenne se stabilise aux environs du demi-milliard, sa structure change drastiquement. La pyramide des âges se transforme en colonne, voir en entonnoir. Cela signifie que le **nombre d'actifs**, donc de contribuables, diminue, crée des conséquences très importantes sur la prospérité et la croissance de nos pays.

Une population qui se stabilise mais des défis importants.

Les mouvements de population à l'intérieur de l'Europe qui ont eu lieu à la suite de la création de l'UE et de la chute du communisme devraient globalement diminuer. Les pays d'Europe centrale et les pays baltes offrent aujourd'hui plus d'opportunités que les pays occidentaux et une bonne, voire très bonne, croissance.

C'est ce changement de structure démographique qui va poser des défis politiques de grande ampleur pour les pays européens. Nos pays ont monté des institutions dépendantes d'une croissance économique et démographique. Durant les années d'après-guerre, nous avons remplacé la prévoyance privée (caisses syndicales, assurances, compte épargne) par un système public ou semi-public (sécurité sociale, assurances obligatoires, mutuelle, aide sociale). Ce système, en plus des mauvais incitatifs économiques qu'il amène, est dépendant d'une démographie grandissante. Cela est similaire à un schéma de Ponzi : tant qu'il y a suffisamment d'entrants dans le système (de nouveaux actifs), les sortants (les retraités) peuvent continuer à toucher plus que ce qu'ils ont cotisé. L'escroquerie est généralement découverte lorsque les initiateurs du schéma de Ponzi n'arrivent plus à trouver suffisamment de nouveaux participants.

En Europe nous arrivons à ce point-là.

Contrairement aux schémas de Ponzi qui sont pénalement répréhensibles, mais qui finalement dépendent de la crédulité des participants, nos sécurités sociales sont imposées à la population. Nous constatons que nos politiciens s'expriment rarement sur les questions de démographie, si ce n'est pour nous faire part de leurs considérations naïves au sujet de l'immigration, qu'il s'agisse de présenter intrinsèquement tout immigré comme une chance pour la France ou au contraire comme un problème. Durant ces dernières décennies les gouvernements occidentaux ont tué leur croissance en créant de nombreuses taxes et réglementations ou en s'endettant. Ils ont aussi eu la chance de bénéficier d'un nombre grandissant de femmes et d'étrangers contribuables.

Gravelines Bleu Marine
3 rue Jean de la Fontaine – 59820 Gravelines
Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

LE GRAND DÉBAT NATIONAL !

Un grand débat national est en cours jusqu'au 15 mars. Chacun d'entre nous peut s'exprimer sur les quatre thèmes retenus :

- **La fiscalité et les dépenses publiques** : Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ? Comment mieux organiser notre pacte social ? Quels objectifs définir en priorité ? Etc...

- **L'organisation de l'état et des services publics** : Y a-t-il trop d'échelons administratifs ou de niveaux de collectivités locales ? Faut-il renforcer la décentralisation et donner plus de pouvoirs de décision et d'action au plus près des citoyens ? À quels niveaux et pour quels services ? Etc...

- **La transition écologique** : Comment finance-t-on la transition écologique : par l'impôt, par les taxes et qui doit être concerné en priorité ? Quelles sont les solutions pour se déplacer, se loger, se chauffer, se nourrir, qui doivent être conçues plutôt au niveau local que national ? Quelles propositions concrètes feriez-vous pour accélérer notre transition environnementale ? Etc...

- **La démocratie et la citoyenneté** : Faut-il reconnaître le vote blanc ? Faut-il rendre le vote obligatoire ? Quelles évolutions souhaitez-vous pour rendre la participation citoyenne plus active, la démocratie plus participative ? Faut-il associer davantage et directement des citoyens non élus, par exemple tirés au sort, à la décision publique ? Etc...



La maison des associations et du citoyen

S'il y a très peu de réunions recensées dans le Dunkerquois, nul doute que les maires s'impliqueront pour favoriser cette expression en particulier à Gravelines où la démocratie participative est un thème développé depuis 1995 par les municipalités successives.

Dans tous les cas, chacun pourra déposer sa contribution sur le site : granddebat.fr

Je vous invite, quelle que soit votre sensibilité, à vous exprimer.

Tribune rédigée le 20 janvier 2019



Nous tenant à votre disposition :
Guy Vermeulen
Contact : guy.vermeulen@outlook.fr

IMPRO FIGHT

Un combat
désopilant
et sans
merci !



23
FEV.
2019

20h30
Sportica
Gravelines



lille impro

La Ligue professionnelle Nord de France

PAR L'INSTANT ST

Prix public (vente au guichet) : 12 € - Prix enfant, vente en ligne, carte fidélité, prix groupe : 10 € - Gratuit pour les -12 ans

www.sportica.fr

agenda

FÉVRIER / MARS 2019

INFORMATION

N'oubliez pas que vous avez la possibilité de réserver tous vos spectacles culturels et toutes vos manifestations sportives en ligne !

Rendez-vous sur le site www.ville-gravelines.fr afin de réserver vos places en un clic !

JUSQU'AU
17 FÉVRIER 2019

■ EXPOSITION SÉRIAL GRAVEURS

Par Frans Masereel et Olivier Deprez

■ EXPOSITION L'ASSIETTE AU BEURRE CRIMES ET CHÂTIMENTS

Par Félix Vallotton

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,5€/2,5€/Gratuit moins de 15 ans

DU VENDREDI 1^{ER} AU JEUDI 28 FÉVRIER

■ EXPOSITION LA VIE AU CENTRE ARTISTIQUE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ Aux horaires d'ouverture du CACFM
→ Entrée libre

SAMEDI 2 FÉVRIER

■ RENCONTRE J'AIME MON QUARTIER

→ Quartier du centre-ville
→ Rendez-vous au salon d'honneur de la Mairie → 10h

SAMEDI 2 FÉVRIER

■ ATELIER AUTOUR DE SIN CITY : ENCRAGE DANS LE STYLE COMICS

A partir de 13 ans

→ Médiathèque → De 14h30 à 17h30

SAMEDI 2 FÉVRIER

■ SOIRÉE SIN CITY : PROJECTION DES 2 FILMS

→ Cinéma Sportica
→ 18h et 21h
→ Pack : les 2 films + le repas : 16,50€
Réservations à Sportica

A NOTER !

SAMEDI 2 FÉVRIER

■ FORUM DU SAISONNIER

→ Sportica
→ De 10h à 13h
Le forum sera, entre autre, l'occasion de retirer vos dossiers d'emploi saisonnier pour la Ville de Gravelines, Atouts Ville et la Communauté urbaine de Dunkerque.

Pensez à prendre vos CV et lettres de motivation !

Rens. au service Jeunesse au
03 28 65 52 85



SAMEDI 2 FÉVRIER

■ USG HANDBALL N3 FÉMININE / TOURCOING HANDBALL 2

→ Salle Frédéric Petit
→ 18h30

■ USG HANDBALL N3 MASCULINE / CLOS WAHAGNIES

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h30

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 FÉVRIER

■ FORMATION DU CLUB DE PLONGÉE DE L'AA

→ Maison des Associations et du Citoyen
→ De 8h30 à 18h

DIMANCHE 3 FÉVRIER

■ CONCOURS DE DANSE

Par Au Cœur des Rêves
→ Scène Vauban → 14h

LUNDI 4 FÉVRIER

■ BCM / CHALON SUR SAÔNE

→ Sportica
→ 20h45
Plus d'informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com
Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des programmations télévisuelles.



MARDI 5 FÉVRIER

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE TROMBONE ET PERCUSSION

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30
→ Entrée libre

agenda

FÉVRIER / MARS 2019

MARDI 5 FÉVRIER

DON DU SANG

→ Scène Vauban
→ de 9h à 12h30 et de 14h à 18h



MERCREDI 6 FÉVRIER

LOTO

par Atouts Ville Centre
→ Cinéma Merlen
→ 13h30

RÉUNION D'INITIATIVE PUBLIQUE

dans le cadre du Grand Débat National

- La transition écologique
 - La fiscalité et les dépenses publiques
- Garderie gratuite
→ Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
→ 18h

JEUDI 7 FÉVRIER

SORTIE EN BUS POUR LE SPECTACLE MUSICAL LES VIRTUOSES

Un spectacle musical de Mathias et Julien Cadez
→ Palais du Littoral de Grande-Synthe
→ 20h
→ Tarif : 15€ (entrée et transport)

SOIRÉE D'INFORMATION : LES DROITS, OBLIGATIONS ET DÉMARCHES AUPRÈS DE LA SACEM

Réservée aux associations
→ Maison des Associations et du Citoyen
→ 18h

VENDREDI 8 FÉVRIER

LOTO

par Atouts Ville Huttes
→ Salle de l'Agriculture → 13h30

VENDREDI 8 FÉVRIER

CONCERT MICHAEL JONES

Co-production Emageprod
L'ex-compagnon de Jean-Jacques Goldman et Carole Fredericks fait son chemin de guitariste solo, il est actuellement en tournée dans toute la France, Suisse et Belgique pour nous présenter son nouvel album "Au Tour De" qui retrace l'ensemble de sa carrière.

→ Scène Vauban

→ 21h

→ Tarif : 20€

→ Réservations sur www.emageprod.com ou sur le réseau Ticket Master

SAMEDI 9 FÉVRIER

HANDIBASKET CLUB GRAVELINES / CREIL

→ Salle du Polder → 17h

USG HANDBALL N3 MASCULINE / ENTENTE DU THELLE

→ Salle Frédéric Petit → 20h30

VENTE DE PIGEONS

Par l'Union Colombophile
→ Salle de l'Agriculture

SOIREE DANSANTE ET REPAS

Par le Rallye Club Gravelinois
→ 19h30 → Scène Vauban

DU LUNDI 11 AU MERCREDI 13 FÉVRIER

STAGE : COULEURS ET GRAPHISME

Pour les 8-10 ans

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ De 10h à 12h et de 14h à 16h

→ Tarif : 8€

MARDI 12 FÉVRIER

CONCOURS DE PÉTANQUE 50 ANS ET + (TRIPLETTE)

par La Mare aux Diables
→ Boulodrome Municipal
→ 14h30

■ DES TRÉSORS POUR LES PETITS

DU LUNDI 11 AU JEUDI 14 FÉVRIER

LA CARAVANE DES ANIMAUX

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

De 9h30 à 10h30 :

La balançoire des oiseaux (2-3 ans)

De 10h45 à 11h45 :

Le bestiaire en météo (3-4 ans)

De 14h à 15h30 :

Une faim de loup (4-5 ans)

De 15h45 à 17h15 :

Cache-cache à volonté (5-6 ans)

MERCREDI 13 FÉVRIER

ENFANTILLAGE

Jusque 3 ans

→ Scène Vauban → 9h30 et 10h45 → 1,50€

COMPTIN'AMBULE

De 3 à 6 ans

→ Scène Vauban → 14h30 → 1,50€

LUNDI 18 ET MARDI 19 FÉVRIER

MON DINOSAURE AIME LA COULEUR

Pour les 4/5 ans et 5/6 ans

→ Ateliers du Musée

→ 10h30 et 12h

DU MARDI 19 AU SAMEDI 23 FÉVRIER

ATELIERS D'ÉVEIL "DES LIVRES EXTRAORDINAIRES"

Jusque 6 ans

→ Médiathèque

MERCREDI 20 FÉVRIER

SPECTACLE P'TIT BIDON

De 10 mois à 3 ans

→ CACFM

→ 9h30, 10h30, 15h30 et 16h30 → 1,50€

→ Réservations au service Culture

JEUDI 21 FÉVRIER

PRÉSENTATION DE LIVRES POUR LES TOUT-PETITS

par La Mare aux Diables

→ Médiathèque → 10h

→ Réservations conseillées, places limitées



JEUDI 14 FÉVRIER

ATELIER-RENCONTRE TRICOT

Venez avec vos aiguilles, la Médiathèque vous offre le café ! Cette année, l'atelier tricot va se lancer dans la confection du décor d'un album jeunesse.

→ Médiathèque

→ 14h30

→ Entrée libre

SAMEDI 16 FÉVRIER

TOURNOI DE PÉTANQUE DÉPARTEMENTAL X2

→ Boulodrome Municipal

→ 14h30 (jet du but)

9ÈME RENCONTRE J'AIME MON QUARTIER

→ Quartier digue Level (Huttes)

→ 10h



DU LUNDI 18 AU MERCREDI 20 FÉVRIER

STAGE DE HIP HOP

Pour les 10-15 ans

Avec BBoy France

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ De 10h à 12h et de 14h à 16h

→ Tarif : 40€

STAGE : L'IMAGINAIRE DANS MA CHAMBRE

Pour les 6-8 ans

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ De 10h à 12h et de 14h à 16h

→ Tarif : 8€

MARDI 19 FÉVRIER

CARN'ADOS

→ Scène Vauban

→ De 18h à minuit

JEUDI 21 FÉVRIER

RÉUNION D'INITIATIVE PUBLIQUE

dans le cadre du Grand Débat National

- La démocratie et la citoyenneté
- L'organisation de l'État et des services publics.

Garderie gratuite

→ Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe

→ 18h

SAMEDI 23 FÉVRIER

IMPRO FIGHT

Par Sportica et Les Pieds sur Scène
Inspiré des combats de catch, 2 comédiens s'affrontent. Le public est le seul à proposer des mots que les comédiens vont devoir s'approprier au cours d'une bataille comique.

→ Sportica

→ Tarifs : 8€ en vente en ligne et 10€ sur place (gratuit -12 ans)

→ Plus d'infos au 03 28 51 88 96.

DIMANCHE 17 FÉVRIER

USG FOOTBALL / NOEUX US

→ Stade des Huttes

→ 14h30



DIMANCHE 24 FÉVRIER

LOTO

Par la Team Loisirs du Polder

→ 15h

→ Salle Caloone

BROCANTE

Par l'association Les Saltimbanques

→ Salle de sports des Huttes

→ Dès 8h

MERCREDI 27 FÉVRIER

CONFÉRENCE : VOIR PLUS CLAIR DANS SA VIE

Par Jérôme Gadeyne

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

→ 18h30

→ Gratuit

réservez conseillées auprès du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand

MERCREDI 27 FÉVRIER

ECOUTONS LIRE

Pour les 6-11 ans

→ Médiathèque

→ 10h

→ Gratuit sur réservation

VENDREDI 8 FÉVRIER

LOTO

par Atouts Ville Huttes

→ Salle de l'Agriculture → 13h30

JEUDI 28 FÉVRIER

■ SOIRÉE D'INFORMATION
FIBRE/ADSL : INSTALLATIONS ? DIFFÉRENCES ? EVOLUTIONS ? RÔLE ET MISSIONS DE LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

→ Maison des Associations et du Citoyen
 → 18h → Ouvert à tous

VENDREDI 1^{ER} MARS

■ BAL DES NUCHOLAERDS

→ Scène Vauban
 → 22h30

■ BCM/ANTIBES

→ Sportica → 20h

Plus d'informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com. Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des programmations télévisuelles.



SAMEDI 2 MARS

■ REPAS DES MAMIES

Par la Patate Gravelinoise
 → 12h → Cinéma Merlen
 → Tarif : 17€

Inscriptions au 06 03 27 47 16 ou au 03 28 23 04 65 avant le 28 février



■ TOURNOI DE PÉTANQUE X2 (FORMÉE)

→ Boulodrome Municipale
 → 14h30 (jet du but)

DIMANCHE 3 MARS

■ VIDE-GRENIER

Par l'association Au Cœur des Rêves
 → Salle de Sports des Huttes
 → Dès 7h

LUNDI 4 MARS

■ GOÛTER DE CARNAVAL DES ÂINÉS

Animé par Olivier Desmidt
 → Scène Vauban
 → 14h30



MARDI 5 MARS

■ MARDI GRAS

Repas d'avant bande de 12h30 à 19h salle Caloone (par les Amis des Huttes)
 Ouverture du Cap Nord de 12h à 2h (par la Patate Gravelinoise)

Bande des Huttes dès 17h30 au local des Zigmards (mise au bûcher vers 19h30 place Gustave Houriez)
 Bande de Petit-Fort-Philippe dès 17h30 au cinéma Merlen (mise au bûcher vers 19h30 place Calmette)



MERCREDI 6 MARS

■ FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

→ Sportica
 → De 9h à 12h et de 14h à 17h
 → **Contact : 03 28 23 80 70 (AGIR)**

VENDREDI 8 MARS

■ BAL DES ZIGMARDS

→ Scène Vauban
 → 22h30



SAMEDI 9 MARS

■ USG HANDBALL N3 FÉMININES / HARNES HBC 2

→ Salle Frédéric Petit
 → 18h30

SAMEDI 9 MARS

■ ATELIER RETOUCHE PHOTO

→ Médiathèque
 → De 10h à 12h
 → Gratuit

DU SAMEDI 9 AU LUNDI 25 MARS

■ PRINTEMPS DES POÈTES

Programmation à venir très prochainement ...

CHAQUE SAMEDI DU 9 MARS AU 27 AVRIL

■ ATELIER D'ÉCOUTE MUSICALE (SESSION 4)

Par Cyril Carbonne
 → Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
 → De 9h à 11h

DIMANCHE 10 MARS

■ RUGBY CLUB GRAVELINOIS / SAINT QUENTIN

→ Stade de Rugby (rue des 3 Fermes)
 → 15h

MARDI 12 MARS

■ TOURNOI DE PÉTANQUE 50 ANS ET +

→ Boulodrome Municipal
 → 14h30 (jet du but)

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE JAZZ

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
 → 18h30
 → Entrée libre

JEUDI 14 MARS

■ SOIRÉE D'INFORMATION : DÉCLARATION DE BUVETTE, DÉMARCHE ET RÉGLEMENTATIONS

Réservée aux associations

→ Maison des Associations et du Citoyen
 → 18h

VENDREDI 15 MARS

■ BAL DES ZOTES

→ Scène Vauban
 → 22h30

